



Lettre ouverte à la Direction

Messieurs, cela fait des années que nous vous interpellons sur les mêmes sujets sans être écoutés. Cette année 2020 restera quand même particulière et 2021 risque malheureusement de lui ressembler. Conditions de travail et rémunérations sont à la traîne... et NON, LA COVID N'EXPLIQUE PAS TOUT !!!

- ✓ Elle n'explique pas pourquoi les salariés de la CEPAL n'ont pas eu d'augmentation générale, alors que le budget de 1,8 % pour la financer est le même cette année que l'an passé, où 0,5 % avait été consacré à celle-ci. Une non-augmentation d'autant plus insupportable que vous, Messieurs, vous ne vous êtes pas oubliés avec des niveaux sans commune mesure (*jusqu'à + 15 %*).
- ✓ Elle n'explique pas pourquoi, malgré une année perturbée avec une crise sanitaire sans précédent mais aux résultats exceptionnels (*70,9 M€ de résultat brut d'exploitation, soit avant le coût du risque*), les salariés ont vu l'enveloppe d'Intéressement baisser de 300 K€, le supplément d'Intéressement ne neutralisant pas entièrement l'effet Covid-19. Cela pourrait se renouveler et même empirer en 2021 si vous ne réagissez pas. Nous vous rappelons que la clause de revoyure prévue dans l'accord est l'outil adapté pour régler de telles situations !
- ✓ Elle n'explique pas non plus ce blocage quasi idéologique sur le versement de la prime de « *pouvoir d'achat, dite Macron* ».
- ✓ De plus, nous vous demandons de simplifier et rendre plus juste le système de distribution de la part variable, en évitant l'arbitraire et les discriminations dont nous vous avons fait part.

Quant à la qualité de vie au travail, la fameuse QVT, comment la gérez-vous ? Cette question s'impose tant elle suit les attermoissements de notre rémunération et que, malgré nos remontées, elle continue de se dégrader sans aucune véritable prise en compte de votre part :

- La pression commerciale est constante et usante. Nous vous demandons depuis longtemps d'intégrer des temps de pause entre les challenges pour permettre aux équipes de souffler (*des préconisations également avancées par des audits externes et l'inspection du travail*). Quid depuis ?
- Alors que le référentiel avait disparu du paysage, le revoilà qui pointe à nouveau son nez sans tenir compte de la nouvelle organisation que vous avez mise en place (*Banco 2020, charges administratives supplémentaires,...*). Il s'avère que la charge de travail de nombreux postes ne tient plus dans un horaire classique.
- Alors que la plupart des salariés en présentiel sont obligés de déjeuner sur leur lieu de travail, aucune saisie d'heures supplémentaires n'apparaît. Vous pensez réellement qu'ils prennent 1h20 pour déjeuner ? Vous ne pouvez être naïfs sur ce point, tant nous vous l'avons expliqué !

Début mai, un nouveau Président du Directoire prendra ses fonctions.

Nous espérons que la nouvelle équipe de Direction

(peu remodelée, il est vrai) sera cette fois au rendez-vous

et qu'elle saura répondre positivement aux demandes légitimes des salariés.